

IV. — LE PRODUIT NET.

Nous nommons produit net (*surplus produce*) la partie du produit qui représente la plus-value. De même que le taux de celle-ci se détermine par son rapport, non avec la somme totale, mais avec la partie variable du capital, de même le montant du produit net est déterminé par son rapport, non avec la somme restante, mais avec la partie du produit qui représente le travail nécessaire. De même que la production d'une plus-value est le but déterminant de la production capitaliste, de même le degré d'élevation de la richesse se mesure, non d'après la grandeur absolue du produit brut, mais d'après la valeur relative du produit net¹.

La somme du travail nécessaire et du surtravail, des parties de temps dans lesquelles l'ouvrier produit l'équivalent de sa force de travail et la plus-value, cette somme forme la grandeur absolue de son temps de travail, c'est-à-dire la journée de travail (*working day*).

1. « Pour un individu qui possède un capital de 20,000 l. st. et dont les profits se montent annuellement à 2,000 l. st., ce serait chose absolument indifférente si son capital occupait 100 ou 1,000 ouvriers et si les marchandises produites se vendaient à 10,000 ou à 20,000 l. st., pourvu que dans tous les cas ses profits ne tombassent pas au-dessous de 2,000 l. st. Est-ce qu'il n'en est pas de même de l'intérêt réel d'une nation ? En supposant que ses revenus nets, ses rentes et ses profits restent les mêmes, il n'y a pas la moindre importance à ce que la nation se compose de 10 ou 12 millions d'habitants. » (Ricardo, l. c., p. 416.) Longtemps avant Ricardo, un fanatique du produit net, Arthur Young, écrivain aussi prolifique et bavard que dépourvu de jugement, dont la renommée est en raison inverse de son mérite, disait entre autres : « De quelle utilité serait dans un pays moderne une province entière dont le sol serait cultivé, selon l'ancien mode romain, par de petits paysans indépendants, l'air-il même le mieux cultivé possible ? A quoi cela aboutirait-il, sinon uniquement à élever des hommes (*the mere purpose of breeding men*) ce qui en soi n'a pas le moindre but (*is a most useless purpose*) ? » (Arthur Young : *Political arithmetic*, etc. London, 1774, p. 47) — Hopkins fait cette remarque fort juste : Il est étrange que l'on soit « si fortement enclin... à représenter le produit net (*net wealth*) comme avantageux pour la classe ouvrière, parce qu'il permet de la faire travailler. Il est pourtant bien évident que, s'il a ce pouvoir, ce n'est point parce qu'il est net. » (Thomas Hopkins : *On Rent of Land*, etc. London, 1828, p. 126.)

CHAPITRE X

LA JOURNÉE DE TRAVAIL

I. — LIMITE DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL.

Nous sommes partis de la supposition que la force de travail est achetée et vendue à sa valeur. Cette valeur, comme celle de toute autre marchandise, est déterminée par le temps de travail nécessaire à sa production. Si donc la production des moyens de subsistance journaliers, tels qu'il les faut en moyenne pour le travailleur, coûte six heures, il doit travailler en moyenne six heures par jour pour produire journalièrement sa force de travail, ou pour reproduire la valeur qu'il a obtenue en la vendant. La partie nécessaire de sa journée comprend alors six heures ; toutes circonstances restant égales, c'est une grandeur donnée. Mais il ne s'ensuit pas que la grandeur de la journée elle-même soit donnée.

Admettons que la ligne a — b représente la durée ou la longueur du temps de travail nécessaire, soit six heures. Suivant que le travail sera prolongé au delà de ab de une, de trois ou de six heures, nous obtiendrons trois lignes différentes :

Journée de travail I a — b — c Journée de travail II a — b — c

Journée de travail III a — b — c

qui représentent trois journées de travail différentes de sept, de neuf et de douze heures. La ligne de prolongation bc représente la longueur du travail extra. Puisque la journée de travail = $ab + bc$, ou bien est ac , elle varie avec la grandeur variable de bc . Puisque ab nous est donné, le rapport de bc à ab peut toujours être mesuré. Ce rapport s'élève, dans la journée de travail I, à $1/6$; dans la journée de travail II, à $3/6$, et dans la journée de travail III, à $6/6$ de ab . Enfin, puisque la proportion

temps de travail extra
temps de travail nécessaire

détermine le taux de la plus-value, ce taux est donné par le rapport ci-dessus. Il est respectivement, dans les trois différentes journées de travail, de $16\frac{2}{3}$, de 50 et de 100 %. Mais le taux

de la plus-value seul ne nous donnerait point réciproquement la grandeur de la journée de travail. S'il était, par exemple, de 100 %, la journée de travail pourrait être de son côté de huit, de dix, de douze heures, et ainsi de suite. Il indiquerait que les deux parties constitutives de la journée : travail nécessaire et surtravail, sont de grandeur égale ; mais il n'indiquerait pas la grandeur de chacune de ces parties.

La journée de travail n'est donc pas une grandeur constante, mais une grandeur variable. Une de ses parties est bien déterminée par le temps de travail qu'exige la reproduction continue de l'ouvrier lui-même ; mais sa grandeur totale varie suivant la longueur ou la durée de surtravail. La journée de travail est donc déterminable, mais, par elle-même, elle est indéterminée¹.

Bien que la journée de travail ne soit rien de fixe, elle ne peut néanmoins varier que dans certaines limites. Sa limite minimum, cependant, ne peut être déterminée. Assurément, si nous posons la ligne de prolongation *bc*, ou le surtravail = 0, nous obtenons ainsi une limite minimum, c'est-à-dire la partie de la journée pendant laquelle l'ouvrier doit nécessairement travailler pour sa propre conservation. Mais le mode de production capitaliste une fois donné, le travail nécessaire ne peut jamais former qu'une partie de la journée de travail, et cette journée elle-même ne peut, par conséquent, être réduite à ce minimum. Par contre, la journée de travail possède une limite maximum. Elle ne peut être prolongée au delà d'un certain point. Cette limite maximum est doublement déterminée, et d'abord par les bornes physiques de la force de travail. Un homme ne peut dépenser pendant le jour naturel de vingt-quatre heures qu'un certain *quantum* de sa force vitale. C'est ainsi qu'un cheval ne peut, en moyenne, travailler que huit heures par jour. Pendant une partie du jour, la force doit se reposer, dormir ; pendant une autre partie, l'homme a des besoins physiques à satisfaire : il lui faut se nourrir, se vêtir, etc. Cette limitation purement physique n'est pas la seule. La prolongation de la journée de travail ren-contre des limites morales. Il faut au travailleur du temps pour satisfaire ses besoins intellectuels et sociaux, dont le nombre et le caractère dépendent de l'état général de la civilisation. Les variations de la journée de travail ne dépassent donc pas le cercle formé par ces limites qu'imposent la nature et la société. Mais ces limites sont par elles-mêmes très élastiques et laissent la plus grande latitude. Aussi trouvons-nous des journées de travail de dix, douze, quatorze, seize, dix-huit heures, c'est-à-dire avec les plus diverses longueurs.

Le capitaliste a acheté la force de travail à sa valeur journalière. Il a donc acquis le droit de faire travailler pendant tout un jour

1. « Travail d'un jour, c'est très vague ; ça peut être long ou court. » (*An Essay on Trade and Commerce, containing Observations on Rates*, etc. London, 1770, p. 73.)

le travailleur à son service. Mais qu'est-ce qu'un jour de travail ? Dans tous les cas, il est moindre qu'un jour naturel. De combien ? Le capitaliste a sa propre manière de voir sur cette *ultima Thule*, la limite nécessaire de la journée de travail. En tant que capitaliste, il n'est que capital personnelisé ; son âme et l'âme du capital ne font qu'un. Or, le capital n'a qu'un penchant naturel, qu'un mobile unique : il tend à s'accroître, à créer une plus-value, à absorber, au moyen de sa partie constante, les moyens de production, la plus grande masse possible de travail extra². Le capital est du travail mort, qui, semblable au vampire, ne s'anime qu'en sucant le travail vivant, et sa vie est d'autant plus allégre qu'il en pompe davantage. Le temps pendant lequel l'ouvrier travaille, est le temps pendant lequel le capitaliste consomme la force de travail qu'il lui a achetée³. Si le salarié consomme pour lui-même le temps qu'il a de disponible, il vole le capitaliste⁴.

Le capitaliste en appelle donc à la loi de l'échange des marchandises. Il cherche, lui, comme tout autre acheteur, à tirer de la valeur d'usage de sa marchandise le plus grand parti possible. Mais, tout à coup, s'élève la voix du travailleur, qui jusque-là était comme perdue dans le tourbillon de la production :

La marchandise que je t'ai vendue se distingue de la tourbe des autres marchandises, parce que son usage crée de la valeur, et une valeur plus grande qu'elle coûte elle-même. C'est pour cela que tu l'as achetée. Ce qui pour toi semble accroissement de capital est pour moi excédent de travail. Toi et moi, nous ne connaissons sur le marché qu'une loi, celle de l'échange des marchandises. La consommation de la marchandise appartient non au vendeur qui l'aîné, mais à l'acheteur qui l'a acheté. L'usage de ma force de travail t'appartient donc. Mais par le prix quotidien de sa vente, je dois chaque jour pouvoir la reproduire et la vendre de nouveau. Abstraction faite de l'âge et d'autres causes naturelles de dépré-

1. Cette question est infiniment plus importante que la célèbre question de sir Robert Peel à la Chambre de Commerce de Birmingham : « *Qu'est-ce qu'une livre sterling ?* » question qui ne pouvait être posée, que parce que Robert Peel n'en savait pas plus sur la nature de la monnaie que les *little shilling men*, auxquels il s'adressait.

2. Peut-être hommes à shilling. (N. R.)

3. Thulé, nom donné par les Romains à une île de l'Europe septentrionale, probablement une des Shetlands, considérée comme la limite du monde. (N. R.)

4. C'est la tâche du capitaliste d'obtenir du capital dépensé la plus forte somme de travail possible. (J. G. COURCELLE-SENEVILLE : *Traité théorique et pratique des entreprises industrielles*, ...^{2e} éd. Paris, 1857, p. 63.)

5. « Une heure de travail perdue par jour porte une immense préjudice à un État commercial. » — « Il se fait une consommation de luxe extraordinaire parmi les pauvres travailleurs du royaume et particulièrement dans la population manufacturière : elle consiste dans la consommation de leur temps, consommation la plus fatale de toutes. » (*An Essay on Trade and Commerce*, etc., p. 47 et 153.)

6. Si le manouvrier libre « prend un instant de repos... l'économie sortide qui le suit des yeux avec inquiétude... prétend qu'il la vole ». (N. LINCOLN : *Théorie des lois civiles*, etc. Londres, 1767, t. II, p. 466.)

sement, je dois être aussi vigoureux et dispos demain qu'aujourd'hui pour reprendre mon travail avec la même force. Tu me prêches constamment l'évangile de l'« épargne », de l'« abstinence » et de l'« économie ». Fort bien ! Je veux, en administrateur sage et intelligent économiser mon unique fortune, ma force de travail, et m'abstenir de toute folle prodigalité. Je veux chaque jour n'en mettre en mouvement, n'en convertir en travail, en un mot n'en dépenser que juste ce qui sera compatible avec sa durée normale et son développement régulier. Par une prolongation outre mesure de la journée de travail, tu peux en un seul jour mobiliser une plus grande quantité de ma force que j'en puis remplacer en trois. Ce que tu gagnes en travail je le perds en substance. Or, l'emploi de ma force et sa spoliation sont deux choses entièrement différentes. Si la période ordinaire de la vie d'un ouvrier, étant donnée une moyenne raisonnable de travail, est de trente ans, la valeur moyenne de ma force que tu me payes par jour, forme $\frac{365 \times 30}{1}$ ou $\frac{10.950}{1}$ de sa valeur totale. La consommes-tu dans dix ans, eh bien ! tu ne payes, dans ce cas, chaque jour, que $\frac{10.950}{1}$ au lieu de $\frac{3.650}{1}$ de sa valeur entière, c'est-à-dire tu ne me payes que $\frac{1}{3}$ de sa valeur journalière, tu me voles donc chaque jour $\frac{2}{3}$ de ma marchandise. Tu payes une force de travail d'un jour quand tu en uses une de trois. Tu violes notre contrat et la loi des échanges. Je demande donc une journée de travail de durée normale, et je la demande sans faire appel à ton cœur, car, dans les affaires, il n'y a pas de place pour le sentiment. Tu peux être un bourgeois modéré, peut-être membre de la société protectrice des animaux, et, par-dessus le marché, en odeur de sainteté ; peu importe. La chose que tu représentes vis-à-vis de moi n'a rien dans la poitrine ; ce qui semble y palpiter, ce sont les battements de mon propre cœur. J'exige la journée de travail normal, parce que je veux la valeur de ma marchandise, comme tout autre vendeur¹.

Comme on le voit, à part des limites tout élastiques, la nature même de l'échange des marchandises n'impose aucune limitation à la journée de travail et au travail extra. Le capitaliste soutient son droit comme acheteur, quand il cherche à prolonger cette journée aussi longtemps que possible et à faire deux jours d'un. D'autre part, la nature spéciale de la marchandise vendue exige que sa consommation par l'acheteur ne soit pas illimitée, et le tra-

1. Pendant la grande grève* des ouvriers en bâtiment à Londres, 1860-61, pour la réduction de la journée de travail à neuf heures, leur comité publia un manifeste qui contenait à peu de choses près le plaidoyer de notre travailleur. Il y est fait allusion, non sans ironie, à ce que Sir M. Peto, le maître entrepreneur le plus après au gain, devenu depuis célèbre par sa gigantesque banqueroute, était en odeur de sainteté. * Nous avons remplacé ici par le mot « grève » le mot « agitation » employé par Roy.

(N. R.)

vailleux soutient son droit comme vendeur quand il veut restreindre la journée de travail à une durée normalement déterminée. Il y a donc ici une antinomie, droit contre droit, tous deux portant le sceau de la loi qui règle l'échange des marchandises. Entre deux droits égaux, qui décide ? La force. Voilà pourquoi la réglementation de la journée de travail se présente dans l'histoire de la production capitaliste comme une lutte séculaire pour les limites de la journée de travail, lutte entre le capitaliste, c'est-à-dire la classe capitaliste, et le travailleur, c'est-à-dire la classe ouvrière.

II. — LE CAPITAL AFFAMÉ DE SURTRAVAIL. BOYARD ET FABRICANT.

Le capital n'a point inventé le surtravail. Partout où une partie de la société possède le monopole des moyens de production, le travailleur, libre ou non, est forcé d'ajouter au temps de travail nécessaire à son propre entretien un surplus destiné à produire la subsistance du possesseur des moyens de production¹. Que ce propriétaire soit *καλὸς κτράβος*² athénien, théocrate étrusque, citoyen romain, baron normand, maître d'esclaves américain, boyard valaque, seigneur foncier ou capitaliste moderne, peu importe ! Avant d'aller plus loin, constatons d'abord un fait. Quand la forme d'une société est telle, au point de vue économique, que ce n'est point la valeur d'échange mais la valeur d'usage qui y prédomine, le surtravail est plus ou moins circonscrit par le cercle de besoins déterminés ; mais le caractère de la production elle-même n'en fait point naître un appétit dévorant. Quand il s'agit d'obtenir la valeur d'échange sous sa forme spécifique, par la production de l'or et de l'argent, nous trouvons, déjà dans l'antiquité, le travail le plus excessif et le plus effroyable. Travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive devient alors la loi. Qu'on lise seulement à ce sujet Diodore de Sicile³. Cependant dans le monde antique ce sont là des exceptions.

1. « Ceux qui travaillent... nourrissent en réalité tout à la fois et les...pensionnaires qu'on appelle les riches..., et eux-mêmes. » (Edmund Burke : *Thoughts and Details on Scarcity*, London, 1800, p. 2, 3.)

2. Noble. (N. R.)

3. Niebuhr, dans son *Histoire romaine*⁴, laisse échapper cette naïve remarque :

« On ne peut se dissimuler que des ouvrages, comme ceux des Etrusques, dont les ruines nous étonnent encore aujourd'hui, supposent dans les petits Etats des serigneurs et des serfs. » Sismondi est bien plus dans le vrai quand il dit que les « denrées de Bruxelles » supposent des capitalistes et des salariés.

4. « Il est impossible de voir ces malheureux dans les mines d'or situées entre l'Égypte, l'Éthiopie et l'Arabie qui ne peuvent pas même entretenir la propriété de leur corps, ni couvrir leur nudité, sans être forcés de s'agitoyer sur leur lamentable destin. Là point d'égards ni de pitié pour les malades, les estropiés, les vieillards, ni même pour la faiblesse des femmes. Tous, forcés par les coups, doivent travailler et travailler encore jusqu'à ce que la mort mette un terme à leur misère et à leurs tourments. » (Dion. Sic. : *Bibliothèque. Historique*, liv. III, ch. xiii¹.)

¹ Page 260. (N. R.)

Mais MM. Sanderson ont autre chose à faire qu'à fabriquer de l'acier. La fabrication de l'acier est un simple prétexte pour la fabrication de la plus-value. Les fourneaux de forge, les laminoirs, etc., les constructions, les machines, le fer, le charbon ont autre chose à faire qu'à se transformer en acier. Ils sont là pour absorber du travail extra, et ils en absorbent naturellement plus en vingt-quatre heures qu'en douze. De par Dieu et de par le Droit ils donnent à tous les Sandersons une hypothèque de vingt-quatre heures pleines par jour sur le temps de travail d'un certain nombre de bras, et perdent leur caractère de capital, c'est-à-dire sont pure perte pour les Sandersons, dès que leur fonction d'absorber du travail est interrompue.

Mais alors il y aurait la perte de machines si coûteuses qui chômeraient la moitié du temps, et pour une masse de produits, telle que nous sommes capables de la livrer avec le présent système, il nous faudrait doubler nos bâtiments et nos machines, ce qui doublerait la dépense.

Mais pourquoi, précisément, ces Sandersons jouiraient-ils du privilège de l'exploitation du travail de nuit, de préférence à d'autres capitalistes qui ne font travailler que le jour et dont les machines, les bâtiments, les matières premières chôment par conséquent la nuit ?

C'est vrai, répond E. F. Sanderson au nom de tous les Sandersons, c'est très vrai. La perte causée par le chômage des machines atteint toutes les manufactures où l'on ne travaille que le jour. Mais l'usage des fourneaux de forge causerait dans notre cas une perte extra. Si on les entretenait en marche, il se dilapiderait du matériel combustible (tandis qu'on maintenant c'est le matériel vital des travailleurs qui est dilapidé) si on arrêtait leur marche, cela occasionnerait une perte de temps pour rallumer le feu et obtenir le degré de chaleur nécessaire (tandis que la perte du temps de sommeil subie même par des enfants de 8 ans est gain de temps de travail pour la tribu des Sandersons) ; enfin, les fourneaux eux-mêmes auraient à souffrir des variations de température (tandis que ces mêmes fourneaux ne souffrent aucunement des variations du travail).

1 L. c. *Fourth Report*, etc., 1865, p. xvii et 85. Les scrupules semblables des tendres fabricants verriers d'après lesquels « les repas réguliers des enfants sont impossibles, parce qu'un certain quantum de chaleur rayonnante pendant ce temps par les fourneaux serait une pure perte pour eux », ne produisent aucun effet sur le commissaire d'enquête, M. White. « L'abstinence ou l'abnégation » ou l'« économie » avec laquelle les capitalistes dépensent leur argent et la « prodigalité » digne d'un Temerien avec laquelle ils gaspillent la vie des autres hommes, ne l'émouvent pas comme elles ont ému M. W. Ure, Senior, etc., et leurs plats plagiaires allemands, tels que Roebner et Cie. Aussi lui répond-il : « Il est possible qu'un peu plus de chaleur soit perdu par suite de l'établissement de repas réguliers ; mais, même estimée en argent, cette perte n'est rien en comparaison de la dilapidation de force vitale (*the waste of animal power*) causée dans le royaume par ce fait que les enfants en voie de croissance, employés dans les verreries, ne trouvent aucun moment de repos pour prendre à l'aise leur nourriture et la digérer. » (L. c., p. xlv.) Et cela dans l'année de progrès 1865 ! Sans parler de la dépense

V. — LA LUTTE POUR LA JOURNÉE DE TRAVAIL NORMALE. — LES LOIS COERCITIVES POUR LA PROLONGATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL DEPUIS LE MILIEU DU XIV^e JUSQU'À LA FIN DU XVII^e SIÈCLE.

Qu'est-ce qu'une journée de travail ? Quelle est la durée du temps pendant lequel le capital a le droit de consommer la force de travail dont il achète la valeur pour un jour ? Jusqu'à quel point la journée peut-elle être prolongée au delà du travail nécessaire à la reproduction de cette force ? A toutes ces questions, comme on a pu le voir, le capital répond : La journée de travail comprend vingt-quatre heures pleines, déduction faite de quelques heures de repos sans lesquelles la force de travail refuse absolument de reprendre son service. Il est évident par soi-même que le travailleur n'est rien autre chose sa vie durant que force de travail, et qu'en conséquence tout son temps disponible est, de droit et naturellement, temps de travail appartenant au capital et à la capitalisation. Du temps pour l'éducation, pour le développement intellectuel, pour l'accomplissement de fonctions sociales, pour les relations avec parents et amis, pour le libre jeu des forces du corps et de l'esprit, même pour la célébration du dimanche, et cela dans le pays des sanctificateurs du dimanche, pure maïserie ! Mais dans sa passion

de force qu'exige de leur part l'action de lever et de porter des fardeaux, la plupart des enfants, dans les verreries où l'on fait des bouteilles et du flint-glass, sont obligés de faire en 6 heures, pour exécuter leur travail, de 15 à 20 milles anglais, et cela dure souvent 14 à 15 heures sans interruption. Dans beaucoup de ces verreries règne, comme dans les filatures de Moscou, le système des relais de 6 heures. « Pendant la semaine, la plus grande période de répit comprend au plus 6 heures, sur lesquelles il faut prendre le temps d'aller et de venir de la fabrique, de se laver, de s'habiller, de manger, etc., de sorte qu'il reste à peine un moment pour se reposer. Pas un instant pour jouer, pour respirer l'air pur, si ce n'est aux dépens du sommeil, si indispensable à des enfants qui exécutent de si durs travaux dans une atmosphère aussi brûlante... Le court sommeil lui-même est interrompu par cette raison que les enfants doivent s'éveiller eux-mêmes la nuit ou sont troublés dans le jour par le bruit extérieur. » M. White cite des cas où un jeune garçon a travaillé 36 heures de suite, d'autres où des enfants de 12 ans s'étendent jusqu'à 2 heures de la nuit et dorment ensuite jusqu'à 5 heures du matin (trois heures) ! pour reprendre leur travail de plus belle. « La masse de travail, dit les rédacteurs du rapport général, Tremenhether et Tufnell, que des enfants, des jeunes filles et des femmes exécutent dans le cours de leur incantation de jour et de nuit (*spell of labour*) est réellement fabuleuse. » (L. c., xliii et xliii.) Et cependant quelque nuit peut-être le capital verrier, pour prouver son abstinence, sort du club fort tard, la tête tournée par le vin de Porto ; il rentre chez lui en vacillant et fredonne comme un idiot : *Bristons never, never shall be slaves !* (Anglais, non jamais l'Anglais ne sera esclave !)

1. En Angleterre, par exemple, on voit de temps à autre dans les districts ruraux quelque ouvrier condamné à la prison pour avoir profané le sabbat en travaillant devant sa maison dans son petit jardin. Le même ouvrier est puni pour rupture de contrat, s'il s'absente le dimanche de la fabrique, papeterie, verrerie, etc., même par dévotion. Le Parlement orthodoxe ne s'inquite pas de la profanation du sabbat quand elle a lieu en l'honneur et dans l'intérêt du dieu Capital. Dans un mémoire des journaliers de Londres employés chez des marchands de poisson et de volaille, où l'abolition du travail du dimanche est demandée (août 1863), il est dit que leur travail dure

aveugle et démesurée, dans sa gloutonnerie de travail extra, le capital dépasse non seulement les limites morales, mais encore la limite physiologique extrême de la journée de travail. Il usurpe le temps qu'exigent la croissance, le développement et l'entretien du corps en bonne santé. Il vole le temps qui devrait être employé à respirer l'air libre et à jouir de la lumière du soleil. Il lésine sur le temps des repas et l'incorpore, toutes les fois qu'il le peut, au procès même de la production, de sorte que le travailleur, rabaisé au rôle de simple instrument, se voit fournir sa nourriture comme on fourrit du charbon à la chaudière, de l'huile et du suif à la machine. Il réduit le temps du sommeil, destiné à renouveler et à rafraîchir la force vitale, au minimum d'heures de lourde torpeur sans lequel l'organisme épuisé ne pourrait plus fonctionner. Bien loin que ce soit l'entretien normal de la force de travail qui serve de règle pour la limitation de la journée de travail, c'est au contraire la plus grande dépense possible par jour, si violente et si pénible qu'elle soit, qui règle la mesure du temps de répit de l'ouvrier. Le capital ne s'inquiète point de la durée de la force de travail. Ce qui l'intéresse uniquement, c'est le maximum qui peut en être dépensé dans une journée. Et il atteint son but en abrégeant la vie du travailleur, de même qu'un agriculteur avide obtient de son sol un plus fort rendement en épuisant sa fertilité.

La production capitaliste, qui est essentiellement production de plus-value, absorption de travail extra, ne produit donc pas seulement par la prolongation de la journée qu'elle impose la détérioration de la force de travail de l'homme, en la privant de ses conditions normales de fonctionnement et de développement, soit au physique, soit au moral — elle produit l'épuisement et la mort précocée de cette force¹. Elle prolonge la période productive du travailleur pendant un certain laps de temps en abrégeant la durée de sa vie.

Mais la valeur de la force de travail comprend la valeur des marchandises sans lesquelles la reproduction du salarié ou la propagation de sa classe seraient impossibles. Si donc la prolongation contre nature de la journée de travail, à laquelle aspire nécessairement le capital en raison de son penchant démesuré à se faire valoir toujours

en moyenne 15 heures chacun des 6 premiers jours de la semaine et 8 à 10 heures le dimanche. On voit par ce mémoire que c'est surtout la gourmandise délicate des bigots aristocratiques d'Exeter Hall qui encourage cette profanation du jour du Seigneur. Ces saints personnages si zélés *in cula curanda*, autrement dit, dans le soin de leur peur, attestent leur qualité de chrétien, par la résignation avec laquelle ils supportent le travail excessif, la faim et les privations d'autrui. *Obsequium ventris istis* (c'est-à-dire aux travailleurs) *periculosius est*.

¹ Trop ceder au ventre leur est plus nuisible. (N. R.)

4. « Nous avons donné dans nos rapports antérieurs l'opinion de plusieurs manufacturiers expérimentés au sujet des heures de travail extra... Il est certain que d'après eux ces heures tendent à épuiser prématurément la force de travail de l'homme. » (*Children's Employment Commission. Fourth Report, 1865, n° 64, p. xvii.*)

d'avantage, raccourcit la période vitale des ouvriers, et, par suite, la durée de leurs forces de travail, la compensation des forces usées doit être nécessairement plus rapide, et, en même temps, la somme des frais qu'exige leur reproduction plus considérable, de même que pour une machine la portion de valeur qui doit être reproduite chaque jour est d'autant plus grande que la machine s'use plus vite. Il semblerait, en conséquence, que l'intérêt même du capital réclame de lui une journée de travail normale.

Le propriétaire d'esclaves achète son travailleur comme il achète son bœuf. En perdant l'esclave, il perd un capital qu'il ne peut rétablir que par un nouveau déboursé sur le marché. Mais,

si fatale et si destructive que soit l'influence des champs de riz de la Géorgie et des marais du Mississippi sur la constitution de l'homme, la destruction qui s'y fait de la vie humaine n'y est jamais assez grande pour qu'elle ne puisse être réparée par le trop-plein des réservoirs de la Virginie et du Kentucky. Les considérations économiques qui pourraient jusqu'à un certain point garantir à l'esclave un traitement humain, si sa conservation et l'intérêt de son maître étaient identiques, se changent en autant de raisons de ruine absolue pour lui quand le commerce d'esclaves est permis. Dès lors, en effet, qu'il peut être remplacé facilement par des nègres étrangers, la durée de sa vie devient moins importante que sa productivité. Aussi, est-ce une maxime dans les pays esclavagistes que l'économie la plus efficace consiste à pressurer le bétail humain (*human cattle*), de telle sorte qu'il fournisse le plus grand rendement possible dans le temps le plus court. C'est sous les tropiques, là même où les profits que la vie des nègres est sacrifiée sans le moindre scrupule. C'est l'agriculture de l'Inde occidentale, berceau séculaire de richesses fabuleuses, qui a engendré des millions d'hommes de race africaine. C'est aujourd'hui à Cuba, dont les revenus se comptent par millions et dont les planteurs sont des nababs, que nous voyons la classe des esclaves non seulement nourrie de la façon la plus grossière et en butte aux vexations les plus acharnées, mais encore détruite directement en grande partie par la longue torture d'un travail excessif et le manque de sommeil et de repos¹.

*Mutato nomine de te fabula narratur*². Au lieu de commerce d'esclaves, lisez marché du travail; au lieu de Virginie et Kentucky, lisez Irlande et les districts agricoles d'Angleterre, d'Écosse et du pays de Galles; au lieu d'Afrique, lisez Allemagne. Il est notoire que l'excès de travail moissonne les raffineurs de Londres, et, néanmoins, le marché du travail à Londres regorge constamment de candidats pour la raffinerie. Allemands la plupart, voués à une mort prématurée. La poterie est également une des branches d'industrie qui fait le plus de victimes. Manque-t-il pour cela de potiers ? Josiah Wedgwood, l'inventeur de la poterie moderne, d'abord simple

1. J. E. CAIRNES, *l. c.*, p. 110, 111.

2. Le nom étant changé, c'est de toi qu'il s'agit dans cette histoire. (N. R.)

capital sait fort bien, d'ailleurs, rejeter la plus grande partie sur les épaules de la classe ouvrière et de la petite classe moyenne.

L'armée industrielle de réserve est d'autant plus nombreuse que la richesse sociale, le capital en fonction, l'étendue et l'énergie de son accroissement, donc aussi la masse absolue du prolétariat et la force productrice de son travail, sont plus considérables. Les mêmes causes qui développent la force expansive du capital amenant la mise en disponibilité de la force ouvrière, la réserve industrielle doit augmenter avec les ressorts de la richesse. La grandeur relative de l'armée industrielle de réserve s'accroît donc en même temps que les ressorts de la richesse. Mais plus cette armée de réserve grossit, comparativement à l'armée active du travail, plus la misère est inversement proportionnelle aux tourments de son travail. Plus s'accroît enfin cette couche des Lazare de la classe salariée, plus s'accroît aussi le paupérisme officiel. *Voilà la loi absolue, générale, de l'accumulation capitaliste.* L'action de cette loi, comme tout autre, est naturellement modifiée par des circonstances particulières.

On comprend donc toute la sottise de la sagesse économique qui ne cesse de prêcher aux travailleurs d'accommoder leur nombre aux besoins du capital. Comme si le mécanisme du capital ne le réalisait pas continuellement, cet accord désiré, dont le premier mot est : création d'une réserve industrielle, et le dernier : invasion croissante de la misère jusque dans les profondeurs de l'armée active du travail, poids mort du paupérisme.

La loi selon laquelle une masse toujours plus grande des éléments constituants de la richesse peut, grâce au développement continu des pouvoirs collectifs du travail, être mise en œuvre avec une dépense de force humaine toujours moindre, cette loi qui met l'homme social à même de produire davantage avec moins de labeur, se tourne dans le milieu capitaliste — où ce ne sont pas les moyens de production qui sont au service du travailleur, mais le travailleur qui est au service des moyens de production — en loi contraire, c'est-à-dire que, plus le travail gagne en ressources et en puissance, plus il y a pression des travailleurs sur leurs moyens d'emploi, plus la condition d'existence du salarié, la vente de sa force, devient précaire. L'accroissement des ressorts matériels et des forces collectives du travail, plus rapide que celui de la population, s'exprime donc en la formule contraire, à savoir : la population productive croît toujours en raison plus rapide que le besoin que le capital peut en avoir.

L'analyse de la plus-value relative (sect. IV) nous a conduits à ce résultat : dans le système capitaliste toutes les méthodes pour multiplier les puissances du travail collectif s'exécutent aux dépens du travailleur individuel ; tous les moyens pour développer la pro-

Il s'agit ici, comme dans tout ce paragraphe, de l'armée industrielle de réserve. (N. R.)

2. Dans le texte allemand : en raison inverse du tourment que lui cause le travail. Il y a certainement là un lapsus du traducteur. (N. R.)

duction se transforment en moyens de dominer et d'exploiter le producteur : ils font de lui un homme tronqué, fragmentaire, ou l'appellent à une machine ; ils lui opposent comme autant de pouvoirs hostiles les puissances scientifiques de la production ; ils substituent au travail altrayant, le travail forcé ; ils rendent les conditions dans lesquelles le travail se fait de plus en plus anormales et soumettent l'ouvrier durant son service à un despotisme aussi illimité que mesquin ; ils transforment sa vie entière en temps de travail et jettent sa femme et ses enfants sous les roues du Juggernaut capitaliste.

Mais toutes les méthodes qui aident à la production de la plus value favorisent également l'accumulation, et toute extension de celle-ci appelle à son tour celles-là. Il en résulte que, quel que soit le taux des salaires, haut ou bas, la condition du travailleur doit empirer à mesure que le capital s'accumule.

Enfin la loi, qui toujours équilibre le progrès de l'accumulation et celui de la surpopulation relative, rive le travailleur au capital plus solidement que les coins de Vulcain ne rivaient Prométhée à son rocher. C'est cette loi qui établit une corrélation fatale entre l'accumulation du capital et l'accumulation de la misère, de telle sorte qu'accumulation de richesse à un pôle, c'est égale accumulation de pauvreté, de souffrance, d'ignorance, d'abrutissement, de dégradation morale, d'esclavage, au pôle opposé, du côté de la classe qui produit le capital même.

Ce caractère antagoniste de la production capitaliste a frappé même des économistes, lesquels d'ailleurs confondent souvent les phénomènes par lesquels il se manifeste avec des phénomènes analogues, mais appartenant à des ordres de production sociale antérieurs.

G. Orles, moins vénitien et un des économistes marquants du XVIII^e siècle, croit avoir trouvé dans l'antagonisme inhérent à la richesse capitaliste la loi immuable et naturelle de la richesse sociale.

Au lieu de projeter, dit-il, pour le bonheur des peuples, des systèmes inutiles, je me bornerai à chercher la raison de leur misère... Le bien et le mal économique se font toujours équilibre dans une nation (*Il bene e il male economico se fanno sempre equilibrio in una nazione*)

1. Ou *Diggernat*. Roues de la voiture sur laquelle on promenait la statue de la divinité hindoue, Vishnou, et sous laquelle les fanatiques se précipitaient, lors de la procession annuelle au temple de Djaggernat. Voir aussi t. I, p. 274, note 3 de cet ouvrage. (N. R.)

2. « De jour en jour, il devient donc plus clair que les rapports de production dans lesquels se meut la bourgeoisie n'ont pas un caractère un, un caractère simple, mais un caractère de duplicité ; que dans les mêmes rapports dans lesquels se produit la richesse la misère se produit aussi ; que dans les mêmes rapports dans lesquels il y a développement des forces productives, il y a une force productrice de répression ; que ces rapports ne produisent la *richesse bourgeoise*, c'est-à-dire la richesse de la classe bourgeoise, qu'en entraînant continuellement la *richesse des membres intégrants de cette classe* et en produisant un prolétariat toujours croissant. » (Karl Marx : *Miscélanées de la philosophie*, p. 116.)

*p. 98 Ed. soviétique, Paris 1947. Voir aussi : *Œuvres complètes de Marx et d'Engels*, publiées par l'Institut Marx-Engels-Lénine de Moscou. Partie I, t. VI, p. 189 et suiv. (N. R.)

Ce n'est pas assez que d'un côté se présentent les conditions matérielles du travail, sous forme de capital, et de l'autre des hommes qui n'ont rien à vendre, sauf leur puissance de travail. Il ne suffit pas non plus qu'on les contraigne par la force à se vendre volontairement. Dans le progrès de la production capitaliste, il se forme une classe de plus en plus nombreuse de travailleurs, qui, grâce à l'éducation, la tradition, l'habitude, subissent les exigences du régime aussi spontanément que le changement des saisons. Dès que ce mode de production a acquis un certain développement, son mécanisme brise toute résistance ; la présence constante d'une surpopulation relative maintient la loi de l'offre et la demande du travail et, partant, le salaire dans des limites conformes aux besoins du capital, et la sourde pression des rapports économiques achève le despotisme du capitaliste sur le travailleur. Parfois on a bien encore recours à la contrainte, à l'emploi de la force brutale, mais ce n'est que par exception. Dans le cours ordinaire des choses, le travailleur peut être abandonné à l'action des « lois naturelles » de la société, c'est-à-dire à la dépendance du capital, engendrée, garantie et perpétuée par le mécanisme même de la production. Il en est autrement pendant la genèse historique de la production capitaliste. La bourgeoisie naissante ne saurait se passer de l'intervention constante de l'État ; elle s'en sert pour « régler » le salaire,

c'est-à-dire pour le déprimer au niveau convenable, pour prolonger la journée de travail et maintenir le travailleur lui-même au degré de dépendance voulu. C'est là un moment essentiel de l'accumulation primitive.

La classe salariée, qui surgit dans la dernière moitié du xiv^e siècle, ne formait alors, ainsi que dans le siècle suivant, qu'une très faible portion de la population. Sa position était fortement protégée, à la campagne, par les paysans indépendants, à la ville, par le régime corporatif des métiers ; à la campagne comme à la ville, maîtres et ouvriers étaient socialement rapprochés. Le mode de production technique ne possédant encore aucun caractère spécifiquement capitaliste, la subordination du travail au capital n'était que dans la forme. L'élément variable du capital l'emportait de beaucoup sur son élément constant. La demande de travail salarié grandissait donc rapidement avec chaque nouvelle accumulation du capital, tandis que l'offre de travailleurs ne suivait que lentement. Une grande partie du produit national, transformée plus tard en fonds d'accumulation capitaliste, entrait alors encore dans le fonds de consommation du travailleur.